



**SAINT-YLIE JURA**  
CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ



# CATALOGUE DE FORMATIONS 2026

**Qualiopi**  
processus certifié 

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

# Gagnez en compétences !

Notre organisme de formation s'engage dans une démarche qualité, pour proposer des actions adaptées aux attentes de vos professionnels et de votre établissement.

Elles sont personnalisées en utilisant des méthodes pédagogiques individualisées.

Nous dispensons aussi des formations spécifiques, avec la création de programmes sur mesure, dans lesquelles le stagiaire pourra trouver des outils et des méthodes adaptés.

Chaque formation suivie, vise à aider l'apprenant à déployer les compétences acquises dans son travail au quotidien.

## **Notre engagement consiste à :**

- ✓ Placer l'utilisateur au centre de nos préoccupations
- ✓ Mutualiser les pratiques, en proposant des démarches innovantes
- ✓ Promouvoir une offre de formation adaptée aux besoins des établissements, des professionnels et des usagers
- ✓ Et à un développement du maillage territorial, en terme de formations

**Notre professionnalisme  
est reconnu par la certification**



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

# Notre équipe

---

Nos formateurs sont avant tout des praticiens. Tous ont une activité en institution puisque, selon nous, les apports conceptuels et théoriques doivent s'articuler avec la pratique professionnelle.

Afin de favoriser l'apprentissage et l'intégration des connaissances, ils utilisent des méthodes pédagogiques innovantes :

- ❖ Simulation en santé
- ❖ Apports théoriques avec diaporamas
- ❖ Travail de groupes
- ❖ Jeux de rôles
- ❖ Illustration avec situations cliniques.

Notre équipe de formateurs est engagée, créative et reste à votre écoute afin de vous garantir des enseignements et des partages de qualité.

Notre équipe administrative vous accompagne à chaque étape du dispositif de formation. Nous créons ensemble cette formation adaptée à vos besoins et aux profils de vos agents.

## **La formation en inter-établissement :**

Les sessions de formation permettent le partage d'expérience et d'uniformiser les pratiques. Les sessions ont lieu au sein de notre établissement de santé.

La qualité des interactions dans le groupe, les échanges entre les apprenants favorisent le développement de la compétence collective.

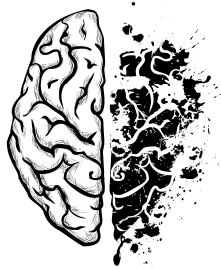
## **La formation en intra-établissement :**

Au sein de vos établissements, services sociaux et médico-sociaux, en ajustant la prestation à votre demande et à votre contexte

# *Nos principaux domaines de formation*

---

**Santé**



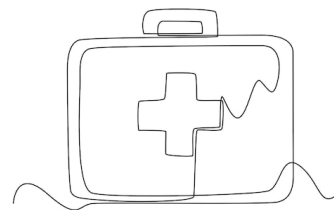
**Relation d'aide**



**Psychiatrie**



**Soins**



*« La formation est l'essence de tout succès » Arnaud Boti*

# Notre +

---

Nous vous proposons un dispositif d'accompagnement construit sur des interventions sur mesure, à partir de votre contexte et de vos besoins.

Au-delà des formations socles présentées dans ce catalogue ; nous pouvons intervenir sur les thèmes de votre choix, s'inscrivant dans nos domaines de formation.

Notre offre est personnalisée pour répondre aux attentes et besoins des stagiaires en lien avec les objectifs et les pratiques professionnelles mis en place dans votre établissement.

Ensemble, nous construisons des objectifs pédagogiques adaptés , afin de développer les compétences de vos collaborateurs.

**Une question spécifique pour un profil agent particulier, nous sommes à votre écoute.**

**Contactez-nous par mail à [formation@chsjura.fr](mailto:formation@chsjura.fr)**

*Construisons ensemble votre formation sur mesure*

# Sommaire

---

➤ Abord psychologique dans la prise en charge de la douleur	6
➤ Addictions : Compréhension et soins	7
➤ Approche clinique du patient souffrant de troubles psychiatriques / psychiques – Personnel soignant	8
➤ Approche du patient souffrant de troubles psychiques pour les non-soignants	9
➤ Approche en psychiatrie AS - AES	10
➤ Ateliers du lundi	11
➤ Devenir référent Douleur	12
➤ Devenir sentinelle dans la prévention du suicide	13
➤ Education thérapeutique	14
➤ Entretien de première intention	15
➤ Evaluation et repérage de la crise suicidaire	16
➤ Initiation à l'approche systémique	17
➤ Intervention crise suicidaire	18
➤ Nutrition et activités physiques adaptées – La clé de la bonne santé	19
➤ Prévention des infections associées aux soins – Personnel ASHQ	20
➤ Prévention des infections associées aux soins – Personnel soignant	21
➤ Premiers Secours Citoyen (PSC)	22
➤ Sensibilisation au psychotraumatisme de l'enfant et de l'adulte	23
➤ Trousse à outils émotionnels	24
➤ Règlement intérieur	25-29

# ABORD PSYCHOLOGIQUE DANS LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR



SAINT-YLIE JURA  
CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ



## Public :

Soignants, Médecins,  
Psychologues

**Maximum 12 participants**  
Sous réserve d'inscrits suffisants



## Durée :

14 heures / 2 jours



## Prérequis :

Aucun



## Tarif :

300€ / participant  
1800€ / groupe

## Formation dispensée par :

Psychologue  
Formateur interne  
CHS Saint Ylie Jura

## Inscription :

[formation@chsjura.fr](mailto:formation@chsjura.fr)

3 semaines minimum  
avant le début de la formation

## Accessibilité des formations aux personnes en situation de handicap :

Toute situation de handicap,  
problème de santé ou difficulté  
d'apprentissage, sera étudiée  
afin d'adapter les modalités  
pédagogiques



[referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr](mailto:referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr)



Taux de  
satisfaction :  
96.5 %



Taux de  
performance :  
68 %

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Définir la douleur et la politique de prise en charge de la douleur d'un établissement en psychiatrie/santé mentale.
- ❖ Identifier la douleur et son intrication bio-psycho-sociale, expliquer la composante psychologique de la souffrance du patient.
- ❖ Rôles et positionnements des différents professionnels qui entourent le patient.
- ❖ Evaluer grâce aux différents outils selon le type de douleur.
- ❖ Sensibiliser et prévenir la douleur en équipe, dans l'institution.

## PARCOURS PEDAGOGIQUE :

*Théorie : 80%  
Pratique : 20%*

### Jour 1 :

- ❖ Présentation de la douleur : histoire, textes, éléments de psychopathologie autour de la question du corps et du soin.
- ❖ Composante psychologique de la douleur et d'autres facteurs essentiels (bio-psycho-social).
- ❖ Identifier quelle type douleur on traite...
- ❖ Les spécificités de la douleur en psychiatrie et psychologie.

### Jour 2 :

- ❖ L'évaluation pluridisciplinaire et ses outils.
- ❖ Evocations des techniques médicamenteuses et non-médicamenteuses pour soulager la douleur.
- ❖ Psychopathologie et fonctions de la douleur chez le patient.
- ❖ Cadre sécurisant et rôle de chaque soignant.
- ❖ Sensibilisation à la douleur en établissement de santé mentale.
- ❖ Comment prévenir ? Sensibilisation à la douleur dans l'équipe.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Apports théoriques et pratiques.
- ❖ Questionnaires interactifs virtuels type « Kahoot ».
- ❖ Documents et échelles.
- ❖ Echanges interactifs autour de cas cliniques et d'expériences.

## SESSION 2026

**14-15 Septembre 2026**



**SAINT-YLIE JURA**  
CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ



**Public :**

Tout professionnel des  
champs sanitaire, social  
et médico-social

**Maximum 15 participants**

Sous réserve d'inscrits suffisants



**Durée :**

21 heures  
2 jours + 1 jour



**Pré-requis :**

Aucun



**Tarif :**

450€ / participant  
2700€ / groupe

**Formation dispensée par :**

Professionnels du CSAPA  
Formateurs internes  
CHS Saint Ylie Jura

**Inscription :**

[formation@chsjura.fr](mailto:formation@chsjura.fr)

3 semaines minimum  
avant le début de la formation

**Accessibilité des formations  
aux personnes en situation  
de handicap :**

Toute situation de handicap,  
problème de santé ou difficulté  
d'apprentissage, sera étudiée  
afin d'adapter les modalités  
pédagogiques



[referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr](mailto:referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr)

# ADDICTIONS

## - COMPREHENSION ET SOINS -



Taux de  
satisfaction :  
81.5 %



Taux de  
performance :  
94%

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Développer et renforcer ses connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de l'addictologie.
- ❖ Enrichir le champ de l'intelligence relationnelle.
- ❖ Sensibiliser les professionnels aux problématiques de troubles en addictologie.
- ❖ Se mettre en situation pour affiner et parfaire sa pratique.
- ❖ S'inscrire dans une démarche d'amélioration pour l'acquisition des bonnes pratiques.

### PARCOURS PEDAGOGIQUE :

*Théorie : 70%  
Pratique : 30%*

**Jour 1 :**

- ❖ Généralités, définition.
- ❖ Tabac, THC, Cocaïne.

**Jour 2 :**

- ❖ Réduction des risques.
- ❖ Opiacés et prise en soins.
- ❖ Alcool et prise en soins.

**Jour 3 :**

- ❖ Retour sur les acquis J1 et J2.
- ❖ Réflexions cliniques.
- ❖ Travail sur la posture dans l'accompagnement.

### METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Apports théoriques et pratiques.
- ❖ Echanges interactifs autour de cas cliniques et d'expériences.

### SESSION 2026

**23-24 Mars + 27 avril 2026**



**SAINT-YLIE JURA**  
CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ



**Public :**

Personnel soignant

**Maximum 12 participants**

Sous réserve d'inscrits suffisants



**Durée :**

21 heures  
2 jours + 1 jour



**Pré-requis**

Aucun



**Tarif :**

450€ / participant  
2700€ / groupe

**Formation dispensée par :**

Infirmière en pratique avancée

Formateur interne  
CHS Saint Ylie Jura

**Inscription :**

[formation@chsjura.fr](mailto:formation@chsjura.fr)

3 semaines minimum  
avant le début de la formation

**Accessibilité des formations  
aux personnes en situation**

**de handicap :**

Toute situation de handicap,  
problème de santé ou difficulté  
d'apprentissage, sera étudiée  
afin d'adapter les modalités  
pédagogiques



[referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr](mailto:referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr)

# APPROCHE DU PATIENT SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHIATRIQUES / PSYCHIQUES

- PERSONNEL SOIGNANT -



Taux de  
satisfaction :  
93.5 %



Taux de  
performance :  
92 %

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Etre capable d'identifier pour chaque pathologie psychiatrique des repères et des clés de compréhension.
- ❖ Etre capable d'identifier les principaux signes cliniques constitutifs d'une pathologie psychiatrique ou d'un trouble psychique identifié.
- ❖ Pouvoir adapter un vocabulaire professionnel caractérisant ces signes cliniques.
- ❖ S'approprier les classifications internationales et la terminologie.

## PARCOURS PEDAGOGIQUE :

**Théorie : 50%**  
**Pratique : 50%**

### Jour 1 :

- ❖ Introduction : santé mentale et troubles psychologiques.
- ❖ Les représentations de la maladie psychique.
- ❖ Les Classifications internationales.
- ❖ Les troubles psychotiques / focus sur :
  - La schizophrénie.
  - Le trouble délirant persistant

### Jour 2 :

- ❖ L'épisode dépressif caractérisé.
- ❖ Le trouble bipolaire.

### Jour 3 :

- ❖ Les troubles anxieux / focus sur :
  - Le trouble anxieux généralisé / Phobie sociale agoraphobie.
- ❖ Les troubles de la personnalité :
  - Classement par clusters / Focus sur le trouble de la personnalité borderline.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Apports théoriques et pratiques.
- ❖ Travail et échanges sur des cas concrets, en faisant appel à l'expérience professionnelle et les représentations de la pathologie psychiatrique.
- ❖ Wooclap ou nuage de mots.
- ❖ Mise en situation ou cas clinique.
- ❖ Lexique de vocabulaire professionnel.
- ❖ Fiches mémo récapitulatives.

## SESSIONS 2026

**04-05 juin + 12 juin 2026**



**Public :**

Tout professionnel  
non-soignant

**Maximum 12 participants**

Sous réserve d'inscrits suffisants



**Durée :**

21 heures  
2 jours + 1 jour



**Prérequis :**

Aucun



**Tarif :**

450€ / participant  
2700€ / groupe

**Formation dispensée par :**

Binôme infirmier  
Formateur interne  
CHS Saint Ylie Jura

**Inscription :**

[formation@chsjura.fr](mailto:formation@chsjura.fr)

3 semaines minimum  
avant le début de la formation

**Accessibilité des formations  
aux personnes en situation  
de handicap :**

Toute situation de handicap,  
problème de santé ou difficulté  
d'apprentissage, sera étudiée  
afin d'adapter les modalités  
pédagogiques



[referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr](mailto:referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr)

# APPROCHE DU PATIENT SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHIQUES

- PERSONNEL NON SOIGNANT -



Taux de  
satisfaction :  
95 %



Taux de  
performance :  
97 %

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Reconnaître les principaux symptômes des troubles psychiques et leurs conséquences.
- ❖ Identifier sa position dans la relation avec une personne malade psychiquement.
- ❖ Être capable d'utiliser des outils de communication afin de mieux appréhender les troubles psychiques que ce soit dans le domaine professionnel ou personnel.

## PARCOURS PEDAGOGIQUE :

**Théorie : 60%**  
**Pratique : 40%**

### Jour 1 :

- ❖ Outils de communication.
- ❖ Généralités sur les troubles psychiques.

### Jour 2 :

- ❖ Apprentissage des traits de personnalité Dépression, état maniaque, addiction et troubles des conduites alimentaires.

### Jour 3 :

- ❖ Schizophrénie et psychoses Troubles du Spectre Autistique (TSA) Psychopathies et perversions.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Apports théoriques et pratiques.
- ❖ Mises en situation.
- ❖ Brainstorming.
- ❖ Espace de partage entre les différents participants.

## SESSIONS 2026

**12-13 janvier + 26 Janvier 2026**  
**10-11 septembre + 28 septembre 2026**



**SAINT-YLIE JURA**  
CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ



**Public :**

Aide-Soignant  
Aide Médico-psychologique  
Accompagnant Educatif  
et Social

**Maximum 12 participants**

Sous réserve d'inscrits suffisants



**Durée :**

14 heures  
2 jours



**Prérequis :**

Aucun



**Tarif :**

300€ / participant  
1800€ / groupe

**Formation dispensée par :**

Infirmier en pratique avancée  
Formateur interne  
CHS Saint Ylie Jura

**Inscription :**

[formation@chsjura.fr](mailto:formation@chsjura.fr)

3 semaines minimum  
avant le début de la formation

**Accessibilité des formations  
aux personnes en situation  
de handicap :**

Toute situation de handicap,  
problème de santé ou difficulté  
d'apprentissage, sera étudiée  
afin d'adapter les modalités  
pédagogiques



[referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr](mailto:referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr)

# APPROCHE EN PSYCHIATRIE AS -AES



Taux de  
satisfaction :  
92.5 %



Taux de  
performance :  
NE

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Identifier le rôle AS/AMP/AES en service de soins auprès de personnes souffrant d'un trouble psychiatrique.
- ❖ Acquérir des bases sémiologiques permettant une meilleure prise en soins des personnes présentant des troubles psychiques.
- ❖ Dé-stigmatiser les troubles psychiques et leurs retentissements dans toutes les sphères des personnes afin d'optimiser la prise en soins
- ❖ Développer des connaissances et compétences permettant d'adapter la posture soignante au regard des problématiques rencontrés.

## PARCOURS PEDAGOGIQUE :

**Théorie : 80%**  
**Pratique : 20%**

### Jour 1 :

- ❖ La psychiatrie et ses spécificités.
- ❖ L'AS et l'AES exerçant en psychiatrie.
- ❖ Sémiologie de la psychose.

### Jour 2 :

- ❖ Les troubles de l'humeur.
- ❖ Les troubles anxieux.
- ❖ Les troubles des conduites alimentaires.
- ❖ Les traitements utilisés en psychiatrie.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Apports théoriques et pratiques.
- ❖ Echanges de pratiques professionnelles.
- ❖ Mises en situation.
- ❖ Extraits vidéos.

## SESSIONS 2026

**18 - 19 Juin 2026**  
**03 - 04 Décembre 2026**



**SAINT-YLIE JURA**  
CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ



**Public :**

Tout professionnel des  
Champs sanitaire, social et  
médico-social

**Maximum 12 participants**

Sous réserve d'inscrits suffisants



**Durée :**

7 heures  
1 jour



**Prérequis :**

Aucun



**Tarif :**

150€ / participant  
900€ / groupe

**Formation dispensée par :**

Psychologue  
Formatrice interne  
CHS Saint Ylie Jura

**Inscription :**

[formation@chsjura.fr](mailto:formation@chsjura.fr)

3 semaines minimum  
avant le début de la formation

**Accessibilité des formations  
aux personnes en situation  
de handicap :**

Toute situation de handicap,  
problème de santé ou difficulté  
d'apprentissage, sera étudiée  
afin d'adapter les modalités  
pédagogiques



[referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr](mailto:referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr)

# LES ATELIERS DU LUNDI



Taux de  
satisfaction :  
94 %



Taux de  
performance :  
NE

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Amener les liens entre la pratique et la théorie psychanalytique.
- ❖ Travailler sur la notion de relation soignante au sein du service de psychiatrie.
- ❖ Travailler en collectif pour un échange des pratiques et une réflexion commune sur le travail en psychiatrie.
- ❖ Produire un écrit à la suite de chaque atelier sur la prise en charge.

## PARCOURS PEDAGOGIQUE :

*Théorie : 30%  
Pratique : 70%*

- Atelier 1 : La relation soignante à l'épreuve du sujet névrotique.
- Atelier 2 : La relation soignante à l'épreuve du sujet psychotique.
- Atelier 3 : La relation soignante à l'épreuve des perversions.
- Atelier 4 : La relation soignante à l'épreuve des addictions.
- Atelier 5 : Du normal au pathologique.
- Atelier 6 : Qu'est-ce que je fous ici ? Considérations sur la fonction soignante.
- Atelier 7 : Cachez cette sexualité que je ne saurais voir. Le sexuel dans sa globalité.
- Atelier 8 : C'est quoi la bienveillance ?
- Atelier 9 : Féminin, masculin. Enjeux identitaires et relationnels.
- Atelier 10 : Sécurité et collectif... Pourquoi pas une sanction ?  
La fonction cadrante du soignant.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Apports théoriques et pratiques
- ❖ Mises en situation

## SESSIONS 2026

- Atelier 1 : **12/01/2026**
- Atelier 2 : **02/02/2026**
- Atelier 3 : **09/03/2026**
- Atelier 4 : **27/04/2026**
- Atelier 5 : **11/05/2026**
- Atelier 6 : **01/06/2026**
- Atelier 7 : **14/09/2026**
- Atelier 8 : **05/10/2026**
- Atelier 9 : **16/11/2026**
- Atelier 10 : **14/12/2026**



**SAINT-YLIE JURA**  
CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ



**Public :**

Soignants

**Maximum 12 participants**

Sous réserve d'inscrits suffisants



**Durée :**

7 heures

1 jour



**Prérequis :**

Aucun



**Tarif :**

150€ / participant

900€ / groupe

**Formation dispensée par :**

Membres du CLUD  
Formateurs internes  
CHS Saint Ylie Jura

**Inscription :**

[formation@chsjura.fr](mailto:formation@chsjura.fr)

3 semaines minimum  
avant le début de la formation

**Accessibilité des formations  
aux personnes en situation  
de handicap :**

Toute situation de handicap,  
problème de santé ou difficulté  
d'apprentissage, sera étudiée  
afin d'adapter les modalités  
pédagogiques



[referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr](mailto:referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr)

# DEVENIR REFERENT DOULEUR



Taux de  
satisfaction :  
91 %



Taux de  
performance  
: 73 %

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Comprendre le rôle et les missions du référent douleur et du CLUD au sein de l'établissement.
- ❖ Identifier les outils institutionnels disponibles (DAR, kit douleur, échelles d'évaluation).
- ❖ Connaître les indicateurs qualité et leur importance dans la prise en charge de la douleur.
- ❖ S'approprier les techniques non médicamenteuses et l'écoute active dans l'accompagnement du patient douloureux.
- ❖ Connaître les différents antalgiques.

## PARCOURS PEDAGOGIQUE :

**Théorie : 80%**  
**Pratique : 20%**

### Matin :

- ❖ Présentation du CLUD.
- ❖ Mission du référent douleur.
- ❖ Utilisation du DAR.
- ❖ Présentation Sésame, KIT douleurs, échelles.
- ❖ Alternatives aux médicaments.

### Après-midi :

- ❖ Psychopathologie de la douleur.
- ❖ Base de l'écoute active.
- ❖ Les différents antalgiques.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Apports théoriques et pratiques.
- ❖ Mises en situation.

**SESSION 2026**

**03 Avril 2026**



**SAINT-YLIE JURA**  
CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ



**Public :**

Personnel non-soignant

**Maximum 12 participants**

Sous réserve d'inscrits suffisants



**Durée :**

7 heures

1 jour



**Prérequis :**

Aucun



**Tarif :**

150€ / participant

900€ / groupe

**Formation dispensée par :**

Binôme formateur national  
en prévention du suicide

Formateurs internes  
CHS Saint Ylie Jura

**Inscription :**

[formation@chsjura.fr](mailto:formation@chsjura.fr)

3 semaines minimum  
avant le début de la formation

**Accessibilité des formations  
aux personnes en situation  
de handicap :**

Toute situation de handicap,  
problème de santé ou difficulté  
d'apprentissage, sera étudiée  
afin d'adapter les modalités  
pédagogiques



[referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr](mailto:referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr)

# DEVENIR SENTINELLE DANS LA PREVENTION DU SUICIDE



Taux de  
satisfaction :  
91 %



Taux de  
performance :  
72 %

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Repérer les personnes en souffrance au sein de sa communauté de vie.
- ❖ Aller vers les personnes repérées, et ajuster ses modalités relationnelles auprès d'elles.
- ❖ Orienter les personnes repérées vers les ressources appropriées.
- ❖ Connaître le champ et les limites de son action.
- ❖ Prendre soin de sa propre santé mentale.

## PARCOURS PEDAGOGIQUE :

**Théorie : 70%**  
**Pratique : 30%**

### Matin :

- ❖ Etre sentinelle en pratique :  
- un savoir-être et un savoir-faire.

### Après-midi :

- ❖ Mon rôle dans la prévention du suicide.
- ❖ Orientation et connaissance du réseau.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Apports théoriques et pratiques.
- ❖ Mises en situation.
- ❖ Brainstorming.
- ❖ Espace de partage entre les différents participants.

## SESSION 2026 :

**03 Février 2026**

**01 Juin 2026**



**SAINT-YLIE JURA**  
CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ



**Public :**

Médecins, Psychologues,  
professionnels paramédicaux,  
internes, assistantes sociales,  
Représentant associatif  
d'usagers de soins,  
pair-aidant diplômé

**Maximum 12 participants**

Sous réserve d'inscrits suffisants



**Durée :**

42 heures

3 jours + 2 jours + 1 jour



**Prérequis :**

Une expérience de deux ans  
est attendue



**Tarif :**

900€ / participant

5400€ / groupe

**Formation dispensée par :**

Membres de l'UTEP  
Formateurs internes  
CHS Saint Ylie Jura

**Inscription :**

[formation@chsjura.fr](mailto:formation@chsjura.fr)

3 semaines minimum  
avant le début de la formation

**Accessibilité des formations  
aux personnes en situation  
de handicap :**

Toute situation de handicap,  
problème de santé ou difficulté  
d'apprentissage, sera étudiée  
afin d'adapter les modalités  
pédagogiques



[referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr](mailto:referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr)

# EDUCATION THERAPEUTIQUE



Taux de  
satisfaction :  
93.5 %



Taux de  
performance :  
NE

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Clarifier et expérimenter les postures éducatives en ETP : Informer - Conseiller- Eduquer.
- ❖ Réviser des techniques d'entretien (questions ouvertes, reformulation...) et s'initier à l'entretien motivationnel.
- ❖ Connaître les étapes de l'ETP : mener un entretien de bilan initial partagé, déterminer des objectifs, mettre en œuvre les actions, réévaluer.
- ❖ Découvrir des outils et des techniques d'animation collective.
- ❖ S'approprier la passage d'une posture d'expert à celle du partenariat avec et patient.

## PARCOURS PEDAGOGIQUE :

*Théorie : 50%  
Pratique : 50%*

### Jour 1 :

- ❖ Accueil, recueil des attentes, cadre pédagogique.
- ❖ Etude des représentations sur la santé mentale et maladies psychiques.
- ❖ Définition de l'éducation thérapeutique et cadre législatif.

### Jour 2 :

- ❖ Expérimentation des différentes postures éducatives.
- ❖ Etude des étapes de la démarche éducative et du bilan éducatif partagé.
- ❖ Révision de techniques de communication.

### Jour 3 :

- ❖ Initiation à l'entretien motivationnel.
- ❖ Clarification des concepts en réhabilitation psycho-sociale.

### Jour 4 :

- ❖ Présentation de différents programmes collectifs.
- ❖ Maniement d'outils d'animation.

### Jour 5 :

- ❖ Création d'un programme collectif.
- ❖ Entraînement à l'animation d'une séance.

### Jour 6 :

- ❖ Le travail avec les proches.
- ❖ Présentation de programmes pour les aidants.
- ❖ Le travail en réseau.
- ❖ Bilan de la formation.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Apports théoriques et pratiques.
- ❖ Mises en situation.
- ❖ Brainstorming.
- ❖ Espace de partage entre les différents participants.

## SESSION 2026 :

**21-22-23 septembre + 16-17 novembre + 11 décembre 2026**



**Public :**

Infirmier(e) de CMP  
Adultes ou Enfants

**Maximum 12 participants**  
Sous réserve d'inscrits suffisants



**Durée :**

28 heures  
3 jours + 1 jour



**Prérequis :**

Aucun



**Tarif :**

600€ / participant  
3600€ / groupe

**Formation dispensée par :**

Infirmiers  
Formateurs internes  
CHS Saint Ylie Jura

**Inscription :**

[formation@chsjura.fr](mailto:formation@chsjura.fr)

3 semaines minimum  
avant le début de la formation

**Accessibilité des formations  
aux personnes en situation  
de handicap :**

Toute situation de handicap,  
problème de santé ou difficulté  
d'apprentissage, sera étudiée  
afin d'adapter les modalités  
pédagogiques



[referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr](mailto:referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr)

# ENTRETIEN DE PREMIERE INTENTION

## - UNE RENCONTRE FONDATRICE -



Taux de  
satisfaction :  
95.5 %



Taux de  
performance :  
79.5 %

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**

- ❖ Identifier le cadre législatif et le contexte de l'entretien de 1ere intention.
- ❖ Développer ses compétences dans la relation à l'autre.
- ❖ Développer des compétences en accueil, en observation et évaluation clinique.
- ❖ Acquérir une méthodologie de recueil de données et des outils d'évaluation clinique.
- ❖ Etre capable de mener des entretiens de 1ere intention.
- ❖ Savoir orienter le patient à l'issue de l'entretien de première intention.
- ❖ Savoir transmettre par écrit et à l'oral en équipe.

### **PARCOURS PEDAGOGIQUE :**

**Théorie : 60%**  
**Pratique : 40%**

#### **Jour 1 :**

- ❖ Entretiens de 1ere intention :  
Historique / Cadre législatif /Contextualisation.

#### **Jour 2 :**

- ❖ Le cadre de l'entretien :
- ❖ Accueil du patient / Posture de l'IDE.
- ❖ Recueil de données /Evaluation clinique.

#### **Jour 3 :**

- ❖ Finalité de l'entretien : Repérage / Orientation.
- ❖ Conclusion / Transmissions écrites et orales.
- ❖ Vécu du soignant.

#### **Jour 4 :**

- ❖ Retour d'expériences et partages.
- ❖ Techniques de stabilisation émotionnelle.

### **METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :**

- ❖ Apports théoriques et supports vidéo / Mises en situation.
- ❖ Partage d'expériences : facilitation et soutien à la circulation de la parole.
- ❖ Chaque participant recevra un livret pédagogique en début de formation.

### **SESSIONS 2026 :**

**30 - 31 Mars, 1er Avril + 29 Avril 2026**  
**28 - 29 - 30 Septembre + 05 Novembre 2026**



**SAINT-YLIE JURA**  
CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ



**Public :**

Personnel de santé,  
infirmier, médecin  
et psychologue

**Maximum 12 participants**

Sous réserve d'inscrits suffisants



**Durée :**

14 heures  
2 jours



**Prérequis :**

Aucun



**Tarif :**

300€ / participant  
1800€ / groupe

**Formation dispensée par :**

Binôme formateur national  
en prévention du suicide  
Formateurs internes  
CHS Saint Ylie Jura

**Inscription :**

[formation@chscura.fr](mailto:formation@chscura.fr)

3 semaines minimum  
avant le début de la formation

**Accessibilité des formations  
aux personnes en situation  
de handicap :**

Toute situation de handicap,  
problème de santé ou difficulté  
d'apprentissage, sera étudiée  
afin d'adapter les modalités  
pédagogiques



[referent.handicap.jura@gpmsdoubjscura.fr](mailto:referent.handicap.jura@gpmsdoubjscura.fr)

# EVALUATION ET REPERAGE DE LA CRISE SUICIDAIRE



## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Reconnaître les signes de souffrance psychique et notamment de la crise suicidaire.
- ❖ Evaluer le risque suicidaire d'une personne.
- ❖ Orienter vers l'intervenant de crise après s'être assuré de son accessibilité.

## PARCOURS PEDAGOGIQUE :

**Théorie : 30%**  
**Pratique : 70%**

### Jour 1 :

- ❖ Eléments sur le suicide et la crise suicidaire.
- ❖ Evaluation du potentiel suicidaire.

### Jour 2 :

- ❖ Connaissance des dispositifs et réseaux de prévention locaux.
- ❖ Orientations.
- ❖ Mises en situation.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Cahier du stagiaire.
- ❖ Mise en pratique par groupe de trois.
- ❖ Grille d'évaluation du risque suicidaire.

## SESSION 2026 :

**5 - 6 Mars 2026**



**Public :**

Tout professionnel des champs  
sanitaire, social et  
médico-social

**Maximum 12 participants**

Sous réserve d'inscrits suffisants



**Durée :**

28 heures  
3 jours + 1 jour



**Prérequis :**

Aucun



**Tarif :**

600€ / participant  
3600€ / groupe

**Formation dispensée par :**

Thérapeutes en systémie  
familiale

Formateurs internes  
CHS Saint Ylie Jura

**Inscription :**

[formation@chsjura.fr](mailto:formation@chsjura.fr)

3 semaines minimum  
avant le début de la formation

**Accessibilité des formations  
aux personnes en situation  
de handicap :**

Toute situation de handicap,  
problème de santé ou difficulté  
d'apprentissage, sera étudiée  
afin d'adapter les modalités  
pédagogiques



[referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr](mailto:referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr)

# INITIATION A L'APPROCHE SYSTEMIQUE



**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**

- ❖ Découvrir la systémie et acquérir une vision d'ensemble de ce courant.
- ❖ Développer un regard différent sur les relations humaines dans sa pratique professionnelle.
- ❖ Enrichir ses aptitudes à communiquer.
- ❖ Faire connaissance et s'approprier des outils systémiques dans la relation.

**PARCOURS PEDAGOGIQUE :**

***Théorie : 30%  
Pratique : 70%***

**Jour 1 :**

- ❖ Accueil et présentation.
- ❖ Apports théoriques sur la systémie.

**Jour 2 :**

- ❖ Le système famille.
- ❖ Les théories de la communication.
- ❖ Mise en pratique.

**Jour 3 :**

- ❖ Présentation des outils et leurs applications dans la pratique professionnelle.
- ❖ Mise en pratique.

**Jour 4 :**

- ❖ Présentation des outils et leurs applications dans la pratique professionnelle.
- ❖ Mise en pratique.

**METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :**

- ❖ Supports vidéo et sonores, diaporama.
- ❖ Apports théoriques et pratiques.
- ❖ Travail en petits groupes / Echanges, retours et débats en grand groupe.

**SESSION 2026 :**

**12-13-14 Octobre 2026 + 18 Novembre 2026**



**SAINT-YLIE JURA**  
CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ



**Public :**

Infirmiers, psychologues, médecins travaillant dans des services d'urgences psychiatriques, des UPUP, des unités d'admission, des équipes mobiles et faisant de l'intervention de crise

**Maximum 12 participants**

Sous réserve d'inscrits suffisants



**Durée :**

14 heures  
2 jours



**Prérequis :**

Aucun



**Tarif :**

300€ / participant  
1800€ / groupe

**Formation dispensée par :**

Binômes formateurs national  
En prévention du suicide

**Inscription :**

[formation@chsjava.fr](mailto:formation@chsjava.fr)

3 semaines minimum  
avant le début de la formation

**Accessibilité des formations  
aux personnes en situation  
de handicap :**

Toute situation de handicap, problème de santé ou difficulté d'apprentissage, sera étudiée afin d'adapter les modalités pédagogiques



[referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjava.fr](mailto:referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjava.fr)

# INTERVENTION CRISE SUICIDAIRE



Taux de satisfaction :  
70 %



Taux de performance :  
96 %

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Offrir un cadre conceptuel uniforme ainsi qu'un langage et une pratique d'intervention de crise communs.
- ❖ Avoir une meilleure compréhension du modèle de crise et ses limites.
- ❖ Avoir une validation et une uniformisation de la compréhension des types de crise contribuant ainsi à une offre de services mieux adaptée aux besoins des personnes en souffrance et de leurs proches.

## PARCOURS PEDAGOGIQUE :

**Théorie : 30%**  
**Pratique : 70%**

### Jour 1 :

- ❖ Introduction, contexte et objectif général :

**Module 1 :** A propos de la crise.

**Module 2 :** Typologie de la crise.

**Module 3 :** Le concept de vulnérabilité.

- ❖ Mise en situation et utilisation de la grille d'évaluation du potentiel suicidaire.

### Jour 2 :

**Module 4 :** Pratique de l'intervention de crise.

- ❖ Mises en situation : Jeux de rôles.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Cahier du participant.
- ❖ Mise en pratique par groupe de trois.
- ❖ Grille d'évaluation du risque suicidaire.

## SESSIONS 2026 :

**En cours de programmation**



**Public :**

Tout professionnel des champs  
sanitaire, social et  
médico-social

**Maximum 12 participants**  
Sous réserve d'inscrits suffisants



**Durée :**

21 heures  
2 jours + 1 jour



**Prérequis :**

Aucun



**Tarif :**

450€ / participant  
2700€ / groupe

**Formation dispensée par :**

Diététiciennes  
Formateurs APA  
Formateurs internes  
CHS Saint Ylie Jura

**Inscription :**

[formation@chsjura.fr](mailto:formation@chsjura.fr)

3 semaines minimum  
avant le début de la formation

**Accessibilité des formations  
aux personnes en situation  
de handicap :**

Toute situation de handicap,  
problème de santé ou difficulté  
d'apprentissage, sera étudiée  
afin d'adapter les modalités  
pédagogiques



[referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr](mailto:referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr)

# NUTRITION ET ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES

## - LA CLE DE LA BONNE SANTE -



Taux de  
satisfaction :  
95.7 %



Taux de  
performance :  
84.3 %

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Connaître les principaux rôles des aliments.
- ❖ Connaître les besoins nutritionnels humains (population standard).
- ❖ Réaliser une journée équilibrée.
- ❖ Comprendre les intérêts et les effets d'une pratique régulière d'activité physique.
- ❖ Associer les professionnels dans une dynamique de lutte contre la sédentarité.
- ❖ Savoir orienter l'utilisateur vers la bonne pratique et le bon professionnel.
- ❖ Décrypter les différents régimes et modes alimentaires.
- ❖ Comprendre l'intérêt d'une alimentation anti-inflammatoire.
- ❖ Connaître le lien entre alimentation et émotion.
- ❖ Conjuguer nutrition et durabilité.

### PARCOURS PEDAGOGIQUE :

**Théorie : 70%**  
**Pratique : 30%**

#### Jour 1 :

- ❖ L'intérêt de l'alimentation équilibrée.
- ❖ Les grands groupes d'aliments.
- ❖ Les rôles et recommandations nutritionnelles pour chaque famille d'aliments.
- ❖ L'équilibre alimentaire sur 1 journée.
- ❖ Alimentation et émotions.

#### Jour 2 :

- ❖ Différence entre Activité Physique Adaptée et Activité Physique.
- ❖ Définition de l'APA.
- ❖ Quelles APA pour une bonne santé et une bonne santé mentale.
- ❖ Les déviations de l'Activité Physique.
- ❖ Dénutrition, Obésité, IMC.

#### Jour 3 :

- ❖ Les différents régimes alimentaires et modes alimentaires (véganisme, végétarien, flexitarisme, ...).
- ❖ Peut-on se passer de protéines animales ?
- ❖ L'alimentation anti-inflammatoire et ses bénéfices sur la santé mentale et physique.

### METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Apports théoriques et pratiques : carte aliments, pyramide alimentaire actualisée.
- ❖ Mises en situation.
- ❖ A l'issue de la formation, chaque participant recevra un livret pédagogique.

### SESSIONS 2026 :

**23-24 Avril 2026 + 08 Octobre 2026**  
**15-16 Octobre 2026 + 1 jour en 2027**



**Maximum 12 participants**  
Sous réserve d'inscrits suffisants



**Formation dispensée par :**

Membres de la cellule hygiène  
Formateurs internes  
CHS Saint Yllie Jura

**Inscription :**

[formation@chsjura.fr](mailto:formation@chsjura.fr)

3 semaines minimum  
avant le début de la formation

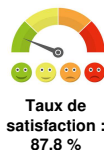
**Accessibilité des formations  
aux personnes en situation  
de handicap :**

Toute situation de handicap,  
problème de santé ou difficulté  
d'apprentissage, sera étudiée  
afin d'adapter les modalités  
pédagogiques



[referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr](mailto:referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr)

# PREVENTION DES INFECTIONS ASSOCIEES AUX SOINS - PERSONNEL ASHQ -



**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**

- ❖ Comprendre les modes de transmission des micro-organismes.
- ❖ Identifier le rôle de chacun dans la prévention des infections associées aux soins et la transmission croisée.
- ❖ Savoir appliquer les précautions standard et les précautions complémentaires.
- ❖ Mettre en place des mesures de prévention concernant les légionnelles et les IRA (infections respiratoires aiguës).
- ❖ Connaître et savoir adapter les mesures en cas de gale.
- ❖ Connaître les fonctions logistiques.
- ❖ Connaître les produits d'entretien, leurs dangers et leurs utilisations.
- ❖ Etre capable de réaliser les opérations de Bionettoyage efficace dans le respect des objectifs de qualité et de sécurité.

**PARCOURS PEDAGOGIQUE :**

**Théorie : 80%**  
**Pratique : 20%**

❖ **Matin :**

- Notion de bases en hygiène, hygiène des mains.
- Les précautions standard.
- Eviter la transmission croisée des micro-organismes.
- La prévention des IRA et GEA.

❖ **Après-midi :**

- La prévention des légionnelles.
- La prévention de la Gale.
- Les fonctions logistiques.
- Les produits d'entretiens.
- L'entretien des locaux.

**METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :**

- ❖ Caisson pédagogique
- ❖ Apports théoriques et pratiques
- ❖ Mises en situation
- ❖ Films Cpias

**SESSIONS 2026 :**

**06 Mars 2026**  
**19 Juin 2026**  
**16 Octobre 2026**  
**11 Décembre 2026**



SAINT-YLLIE JURA  
CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ



**Public :**

Personnel soignant

**Maximum 12 participants**  
Sous réserve d'inscrits suffisants



**Durée :**

7 heures  
1 jour



**Prérequis :**

Aucun



**Tarif :**

150€ / participant  
900€ / groupe

**Formation dispensée par :**

Membres de la cellule hygiène  
Formateurs internes  
CHS Saint Yllie Jura

**Inscription :**

[formation@chscura.fr](mailto:formation@chscura.fr)

3 semaines minimum  
avant le début de la formation

**Accessibilité des formations  
aux personnes en situation  
de handicap :**

Toute situation de handicap,  
problème de santé ou difficulté  
d'apprentissage, sera étudiée  
afin d'adapter les modalités  
pédagogiques



[referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr](mailto:referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr)

# PREVENTION DES INFECTIONS ASSOCIEES AUX SOINS - PERSONNEL SOIGNANT -



Taux de  
satisfaction :  
88 %



Taux de  
performance :  
92.5 %

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Comprendre les modes de transmission des micro-organismes.
- ❖ Identifier le rôle de chacun dans la prévention des infections associées aux soins et la transmission croisée.
- ❖ Savoir appliquer les précautions standard et les précautions complémentaires.
- ❖ Comprendre l'importance de la certification pour les établissements
- ❖ Mettre en place des mesures de prévention concernant les légionnelles et les IRA (infections respiratoires aiguës), les GEA.
- ❖ L'importance de la gestion des excréta concernant les infections urinaires, les BHRé, le Clostridium Difficiles.
- ❖ Connaitre et savoir adapter les mesures en cas de gale.

## PARCOURS PEDAGOGIQUE :

**Théorie : 80%**  
**Pratique : 20%**

- ❖ **Matin :**
  - Notion de bases en hygiène, hygiène des mains.
  - Les précautions standard.
  - Eviter la transmission croisée des micro-organismes.
  - Prévention IRA, grippe, COVID.
- ❖ **Après-midi :**
  - La prévention des légionnelles.
  - La gestion des excréta.
  - Infections urinaires.
  - BHRé (Bactéries Hautement Résistantes émergentes).
  - Le Clostridium difficile.
  - La gale.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Caisson pédagogique
- ❖ Apports théoriques et pratiques
- ❖ Mises en situation
- ❖ Films Cpias

## SESSIONS 2026 :

06 Février 2026

03 Avril 2026

12 Juin 2026

02 Octobre 2026

27 Novembre 2026



**Public :**

Tout public

**Maximum 10 participants**  
Sous réserve d'inscrits suffisants



**Durée :**

14 heures  
2 jours



**Prérequis :**

Aucun



**Tarif :**

300€ / participant  
1800€ / groupe

### Formation dispensée par :

Formateur PSC – SST - Incendie  
Formateurs internes  
CHS Saint Ylie Jura

### Inscription :

[formation@chsjura.fr](mailto:formation@chsjura.fr)

3 semaines minimum  
avant le début de la formation

### Accessibilité des formations aux personnes en situation de handicap :

Toute situation de handicap,  
problème de santé ou difficulté  
d'apprentissage, sera étudiée  
afin d'adapter les modalités  
pédagogiques



[referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr](mailto:referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr)



Taux de  
satisfaction :  
100 %



Taux de  
performance :  
100 %

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable :

- ❖ D'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à se protéger, ainsi que la victime et les témoins.
- ❖ D'alerter les secours d'urgence et d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

### PARCOURS PEDAGOGIQUE :

*Théorie : 30%  
Pratique : 70%*

#### Jour 1 :

- ❖ Evaluation formative.
- ❖ La protection et l'alerte.
- ❖ La victime saigne abondamment.
- ❖ La victime s'étouffe.
- ❖ La victime se plaint d'un malaise.
- ❖ La victime se plaint de brûlures.
- ❖ La victime se plaint de douleur empêchant certains mouvements.
- ❖ La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
- ❖ Mise en pratique de la théorie, avec des cas concrets (étude de cas, démonstration commentée, justifiée, démonstration en temps réel, reformulation).

#### Jour 2 :

- ❖ La victime ne répond pas mais elle respire.
- ❖ La victime ne répond pas et ne respire pas.
- ❖ Evaluation individuelle certificative.

### METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ❖ Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- ❖ Fiche individuelle d'évaluation PSC.
- ❖ Grille d'évaluation à chaud.

### SESSIONS 2026 :

05-06 Janvier 2026

23-24 Mars 2026

11-12 Mai 2026

29-30 Juin 2026

07-08 Septembre 2026

02-03 Novembre 2026

14-15 Décembre 2026



**Public :**

Infirmiers et psychologues

**Maximum 15 participants**

Sous réserve d'inscrits suffisants



**Durée :**

14 heures  
2 jours



**Prérequis :**

Aucun



**Tarif :**

300€ / participant  
1800€ / groupe

**Formation dispensée par :**

Binôme psychologue  
Formateur interne  
CHS Saint Ylie Jura

**Inscription :**

[formation@chsjura.fr](mailto:formation@chsjura.fr)

3 semaines minimum  
avant le début de la formation

**Accessibilité des formations  
aux personnes en situation  
de handicap :**

Toute situation de handicap,  
problème de santé ou difficulté  
d'apprentissage, sera étudiée  
afin d'adapter les modalités  
pédagogiques



[referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr](mailto:referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr)

# SENSIBILISATION AU PSYCHOTRAUMATISME DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE



Taux de  
satisfaction :  
95.75 %



Taux de  
performance :  
58 %

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**

- ❖ Définir le psychotraumatisme : Améliorer ses connaissances.
- ❖ Repérer le traumatisme psychique.
- ❖ Prendre en soins les personnes victimes de psychotraumatisme :
  - Apaiser
  - Orienter

**PARCOURS PEDAGOGIQUE :**

***Théorie : 70%  
Pratique : 30%***

**Jour 1 :**

- ❖ Le traumatisme : épidémiologie.
- ❖ L'évènement.
- ❖ Le stress.
- ❖ Le psychotraumatisme.
- ❖ Du stress au trauma.
- ❖ Les symptômes.

**Jour 2 :**

- ❖ Boite à outils.
- ❖ Apaiser le trauma.
- ❖ Traiter le trauma.
- ❖ Impact chez les soignants.

**METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :**

- ❖ Apports théoriques et pratiques.
- ❖ Mises en situation.

**SESSIONS 2026**

**16-17 Mars 2026  
23-24 Novembre 2026**



**Maximum 12 participants**  
Sous réserve d'inscrits suffisants



**Formation dispensée par :**

Psychologue  
Formateur interne  
CHS Saint Ylie Jura

**Inscription :**

[formation@chsjura.fr](mailto:formation@chsjura.fr)

3 semaines minimum  
avant le début de la formation

**Accessibilité des formations  
aux personnes en situation  
de handicap :**

Toute situation de handicap,  
problème de santé ou difficulté  
d'apprentissage, sera étudiée  
afin d'adapter les modalités  
pédagogiques



[referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr](mailto:referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr)

# TROUSSE A OUTILS EMOTIONNELS



## **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**

- ❖ Identifier les émotions principales et leur déclencheur.
- ❖ Comprendre les mécanismes émotionnels sur le plan physiologique.
- ❖ Appliquer des techniques d'apaisement adaptées à chaque émotion.
- ❖ Créer des stratégies personnalisées d'intervention et d'accompagnement pour aider à apaiser les émotions.

## **PARCOURS PEDAGOGIQUE :**

**Théorie : 70%**  
**Pratique : 30%**

### **Jour 1 :**

- ❖ Recueil de l'attente des participants.
- ❖ Définition des émotions primaires et leur rôle.
- ❖ Mécanismes physiologiques des émotions.
- ❖ La colère et l'anxiété.
- ❖ L'angoisse la panique et la tristesse.
- ❖ Exercices pratiques.
- ❖ Trousse à outils.
- ❖ Conclusion de la journée.

### **Jour 2 :**

- ❖ Reprise des questions sur la journée 1.
- ❖ Approfondissement des exercices.
- ❖ Mise en situation de situations vécues entre les deux sessions.

## **METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :**

- ❖ Apports théoriques et pratiques.
- ❖ Exercices pratiques.
- ❖ Echanges sur les ressentis.

## **SESSIONS 2026**

**02 Mars 2026 + 27 Avril 2026**  
**14 Septembre 2026 + 23 Novembre 2026**

# Règlement intérieur

---

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation organisée par l'organisme de formation du Centre Hospitalier Spécialisé Saint-Ylie Jura.

Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée.

Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

## **Conditions générales**

Toute personne en stage doit respecter le présent règlement pour toutes les questions relatives à l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les règles générales et permanentes relatives à la discipline.

## **Règles générales d'hygiène et de sécurité**

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage, ainsi qu'en matière d'hygiène.

S'il constate un dysfonctionnement du système de sécurité, il en avertit immédiatement le responsable de formation du Centre Hospitalier Spécialisé Saint-Ylie Jura ou l'un de ses représentants.

Le non-respect de ces consignes expose la personne à des sanctions disciplinaires.

Conformément à l'article R.6352-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

## **Maintien en bon état du matériel**

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet : l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite.

Suivant la formation suivie, les stagiaires peuvent être tenus de consacrer le temps nécessaire à l'entretien ou au nettoyage du matériel.

## **Utilisation des machines et du matériel**

Les outils et les machines ne doivent être utilisés qu'en présence d'un formateur et sous surveillance.

Toute anomalie dans le fonctionnement des machines et du matériel et tout incident doivent être immédiatement signalés au formateur qui a en charge la formation suivie.

## **Consignes d'incendie**

Les consignes d'incendie et notamment un plan d'évacuation comportant la localisation des extincteurs et des issues de secours, sont affichés dans les locaux de la formation continue de manière à être connus de tous les stagiaires. Un plan a été disposé devant chaque entrée du rez-de-chaussée et un troisième plan est affiché en haut des escaliers, au 1<sup>er</sup> étage du service de la formation continue.

Chaque stagiaire peut en prendre connaissance.

En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'organisme de formation du Centre Hospitalier Spécialisé Saint-Ylie Jura ou des services de secours.

Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant de l'organisme de formation du Centre Hospitalier Spécialisé Saint-Ylie Jura.

(Sur ce point particulier, voir les articles R.4227-28 et suivants du Code du Travail)

## **Accident**

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de formation ou à son représentant.

Conformément à l'article R 6342-3 du Code du Travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve dans les locaux du centre de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable de la formation continue auprès de la Direction des Ressources Humaines qui fera suivre la demande aux autorités compétentes.

## **Boissons alcoolisées et drogues**

Il est interdit de se présenter en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans le centre de formation.

Il est aussi interdit d'apporter et de consommer des boissons alcoolisées ou de la drogue dans le centre de formation.

## **Accès à la machine à café**

Les stagiaires auront accès, au moment des pauses fixées, à la machine à café.

## **Interdiction de fumer et de vapoter**

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les salles de formation.

Les dispositions prévues par le présent article s'appliquent indistinctement à la cigarette (y compris pipe, cigare, etc.) ou à la cigarette électronique.

## **Horaires - Absence et retards**

Les horaires de stage sont fixés par le responsable de formation ou le formateur et portés à la connaissance des stagiaires soit par voie d'affichage, soit à l'occasion de la remise aux stagiaires du

programme de formation. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires sous peine de l'application des dispositions suivantes.

- En cas d'absence ou de retard, les stagiaires doivent avertir le formateur ou le secrétariat du service de formation. Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation, sauf circonstances exceptionnelles acceptées par le responsable de formation ou le formateur.
- Lorsque les stagiaires sont des salariés en formation dans le cadre du plan de formation, l'organisme doit informer préalablement l'entreprise de ces absences. Toute absence ou retard non justifié par des circonstances particulières ou non autorisé constitue une faute passible de sanctions.

De plus, conformément à l'article R.6341-45 du Code du travail, le stagiaire – dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics – s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus de remplir ou signer obligatoirement et régulièrement, au fur et à mesure du déroulement de l'action, la feuille d'émargement. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation. A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de formation à transmettre, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action.

### **Accès**

L'accès aux locaux de la formation continue est réservé aux stagiaires, dans le cadre de leur session de formation ; toute autre personne n'est pas autorisée à y entrer.

### **Tenue et comportement**

Les stagiaires sont invités à se présenter en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans le service de formation continue.

Des prescriptions vestimentaires spécifiques peuvent être demandées pour des formations spécifiques.

### **Utilisation du matériel**

Sauf autorisation particulière du responsable de formation du Centre Hospitalier Spécialisé Saint-Ylie Jura ou de l'un de ses représentants, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite.

Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur.

Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

### **Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires**

L'organisme décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans son enceinte (salles de formation, locaux administratifs, parcs de stationnement...).

## **Sanction**

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction prononcée par le responsable de formation du Centre Hospitalier Spécialisé Saint-Yllie Jura ou son représentant.

Constitue une sanction au sens de l'article R 6352-3 du Code du Travail toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le responsable de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans la formation ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- rappel à l'ordre ;
- avertissement écrit par le responsable de formation du Centre Hospitalier Spécialisé Saint-Yllie Jura ou par son représentant ;
- blâme ;
- exclusion temporaire de la formation ;
- exclusion définitive de la formation.

**Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.**

Le responsable de formation ou son représentant informe de la sanction prise :

- l'employeur du salarié stagiaire (uniquement quand la formation se réalise sur commande de l'employeur) ;
- et /ou le financeur du stage.

Le responsable de formation ou son représentant informera l'employeur de la sanction prise, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'une formation dans le cadre du plan de formation en entreprise.

## **Garanties disciplinaires**

### **Article 16.1. – Information du stagiaire**

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui. Toutefois, lorsqu'un agissement, considéré comme fautif, a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et éventuellement, que la procédure ci-après décrite ait été respectée.

### **Article 16.2. – Convocation pour un entretien**

Lorsque le responsable de formation du Centre Hospitalier Spécialisé Saint-Yllie Jura ou son représentant envisage de prendre une sanction, il est procédé de la manière suivante : il convoque le stagiaire :

- par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge
- en lui indiquant l'objet de la convocation ;

La convocation indique également la date, l'heure et le lieu de l'entretien ainsi que la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié du centre de formation du Centre Hospitalier Spécialisé Saint-Ylie Jura.

**Article 16.3. – Assistance possible pendant l'entretien**

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix. Le responsable de formation ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

**Article 16.4. – Prononcé de la sanction**

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien. La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.

Pour l'organisme de formation du Centre Hospitalier Spécialisé Saint-Ylie Jura

**CONTACTS :**

Service Formation Continue CHS Saint-Ylie Jura : 03-84-82-81-38

Pour des questions pédagogiques : Nicole Dejeux – poste 1730  
Evelyne Chambard – poste 1241

Pour des questions financières : Evelyne Chambard - poste 1241

Pour des questions administratives et logistique : Marie Hollner - poste 1439

Florence BLONDELLE Référente Handicap – 06-71-63-18-05  
Adresse mail : referent.handicap.jura@gpmsdoubjsjura.fr